

REVUE DE LA SEMAINE

— Son Eminence le cardinal archevêque de Paris a constitué un comité diocésain ayant pour objet de défendre et de maintenir les écoles primaires chrétiennes de garçons et de filles qui existent dans le diocèse de Paris. Cette œuvre a pour objet de restituer leurs classes aux maîtres et maîtresses injustement chassés, user des libertés qui restent aux catholiques pour assurer à leurs enfants une éducation chrétienne, aux pères le droit de la donner à leurs enfants. Le nombre et l'importance des souscriptions déjà obtenues en faveur des écoles chrétiennes libres, démontrent combien sont populaires à Paris, les Frères et les Sœurs qui se dévouent à l'éducation de l'enfance.

— La Société des réfugiés de la Commune, à New-York, a envoyé au comité électoral de Bordeaux qui a posé et soutenu la candidature Blanqui à la Chambre, quoiqu'exilé à la Calédonie pour avoir pris part au massacre de la Commune en 1871, une adresse dans laquelle elle félicite le comité d'avoir choisi et élu un martyr, malgré les efforts des opportunistes, d'accord avec les réactionnaires pour "pressurer et tromper le peuple." On remarquera dans ce document le passage suivant :

"Les phraseurs à double face qui mentent avec autant d'aplomb à la tribune qu'ils ont menti devant leurs électeurs sont pourtant bien convaincus que, sans les actes de ceux qu'ils calomnient si fort et dont les poitrines ont été trouées par les balles de l'armée de Versailles, sans les actes de ceux qui sont en Calédonie ou en exil, on ne prononcerait seulement pas le mot de République.

"Mais ils cherchent à faire croire, ingénument il est vrai, qu'une république qui laisse croupir en Calédonie, dans les prisons et en exil, les meilleurs de ses défenseurs, est la meilleure des républiques. En hommes sensés, vous avez répondu : Non. Ces gens, organisés en sectes, ont par leurs mensonges endormi la France, et pendant son sommeil ils la gouvernent."

Ce sont là les sentiments qui animent les 3,540 revenants graciés depuis un mois, et auxquels on alloue des subventions de 300,000 francs aux frais des contribuables.

— Le président de la République française vient de signer un nouveau décret gracieux plus de 400 condamnés pour faits relatifs à la Commune de 1871. C'est bien le cas de dire : S'il en reste encore, il n'en restera guère.

Parmi les détenus restait encore Blanqui qui n'avait que blasphèmes et injures à l'adresse du clergé catholique chaque fois que ses amis visitaient sa cellule. Les dépêches télégraphiques apprennent qu'il a été gracié le 8 juin.

— La colonisation de nos terres incultes occupe d'une manière toute particulière depuis quelque temps l'attention des véritables amis de l'agriculture, le besoin de donner de l'occupation à une classe nombreuse d'ouvriers actuellement sans ouvrage, nous en font une obligation. Afin de donner plus de vigueur à ce mouvement patriotique, les amis de la cause font un appel au Clergé. L'histoire de la colonisation dans son début, nous prouve d'ailleurs que son succès ne pourra être assuré qu'en autant qu'il y aura à la tête de ce mouvement des membres du clergé. Plusieurs

citoyens marquants du diocèse de Montréal, ayant en tête le courageux apôtre de la colonisation M. Antoine Labelle curé de St. Jérôme, l'ont tellement bien compris qu'ils ont sollicité le patronage de leur évêque pour l'établissement d'une société de colonisation. Mgr. Fabré s'est empressé de répondre au vœu de ses ouailles, et voici quelques extraits de la lettre qu'adressait Sa Grandeur à son clergé dans le but d'aider le bon fonctionnement de cette Société :

" Cette présente Lettre est pour vous engager à établir dans votre paroisse " la Société de Colonisation du Diocèse de Montréal " dont vous avez dû recevoir dernièrement le prospectus de la constitution; en lisant les règlements de cette Société vous avez pu vous convaincre de suite qu'il était facile de la faire fonctionner; une seule chose est requise: un peu de bonne volonté pour organiser, soit dans chaque paroisse soit dans chaque communauté, une escouade de zélateurs qui voudront se mettre à la tête de dizaines ou centaines pour collecter la contribution annuelle de dix centins; nous pensons que tout le succès de l'entreprise dépend du choix des zélateurs et zélatrices, et c'est pourquoi nous vous engageons à apporter un soin tout particulier à ce choix en organisant l'association, et ensuite vous n'aurez pour ainsi dire qu'à y avoir l'œil et à donner de temps en temps un petit mot d'encouragement. Vous pourrez, pour inaugurer l'œuvre, profiter de la fête de St. Isidore, patron de la Société.

" A ce jour, le 15 de mai, où déjà nos cultivateurs ont confié à la terre toutes leurs espérances, il pourrait y avoir une messe basse ou chantée, pour les biens de la terre et à l'intention de ceux qui y assisteraient; à cette messe, vous pourriez, dans une instruction, faire connaître la Société, son but, ses moyens, ses avantages; il serait facile de faire comprendre à vos populations qu'il est de leur intérêt propre de favoriser l'œuvre en question; car presque toutes les familles de nos cultivateurs ont de leurs membres à établir: au lieu de morceler les terres en autant de parties qu'il y a d'enfants, ou encore, ce qui est pire, au lieu de laisser les jeunes gens prendre le chemin des grandes villes ou des Etats-Unis, où la misère les attend presque infailliblement: combien plus avantageux ne serait-il pas pour eux et pour le pays de les voir s'établir sur des terres nouvelles? Là, avec un faible secours de leurs parents, ils sont sûrs de trouver l'aisance avant longtemps, et grâce à la protection de la Société en formation, ils seront certains de toujours jouir eux et leurs enfants, des douces consolations de la religion.

" Ah! comme il est triste le spectacle offert actuellement par les faubourgs de notre ville! Comme ils sont nombreux ceux qui manquent de vêtements, de logement, de pain! Or c'est surtout dans les familles et chez les jeunes gens venus de la campagne depuis quelques années, que la misère est des plus navrante.

" Si l'argent dépensé pour venir s'installer dans les villes avait été employé pour frais d'établissement sur les terres nouvelles, ces familles ne seraient pas dans un tel dénûment.

" Ces considérations, celle d'une messe par mois pour les associés et d'autres que saura vous suggérer votre zèle seront plus que suffisants pour obtenir de vos ouailles le petit sacrifice de dix centins.

" Nous prions St. Isidore de bénir et soutenir cette